
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 9 mars 2007

Les résidents de Spruce Grove bénéficieront d'un investissement de 8,5 M\$ pour un nouveau centre de la culture, des loisirs et des sports

Spruce Grove, Alberta – Grâce à un investissement du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA), les citoyens de Spruce Grove se verront dotés d'une installation extérieure permettant d'organiser des activités récréatives, sportives et culturelles.

Un investissement conjoint fédéral-provincial de plus de 5,7 millions de dollars aidera la municipalité de Spruce Grove à amorcer la première phase de l'aménagement d'une installation extérieure de soccer et de football de 22 acres et d'un emplacement de 60 acres destiné à l'organisation d'activités spéciales et culturelles. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun plus de 2,8 millions de dollars dans le projet.

L'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et l'honorable Doug Horner, ministre des Études supérieures et de la Technologie, au nom de l'honorable Luke Ouellette, ministre de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta, ont annoncé l'investissement aujourd'hui.

« Le nouveau gouvernement du Canada répond aux besoins de la population de Spruce Grove par des mesures concrètes, a déclaré la ministre Ambrose. L'investissement annoncé aujourd'hui n'est qu'un exemple parmi d'autres de la façon dont nous donnons suite à notre promesse de rendre les collectivités du Canada plus dynamiques et productives, des endroits où il fait bon vivre, travailler et fonder une famille. »

« Le gouvernement de la province de l'Alberta est fier de contribuer à ce projet, a indiqué le ministre Horner. Les loisirs et la culture sont des facteurs importants de la croissance personnelle. Ces installations vont contribuer à améliorer la qualité de la vie des Albertains et des Albertaines, une des cinq priorités établies par le premier ministre Stelmach. »

Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta est une initiative conjointe entre le nouveau gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta qui permet aux collectivités de répondre à leurs besoins locaux en matière d'infrastructures. Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements fédéral et provincial investiront chacun 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales. Comme les municipalités contribueront également à hauteur d'un tiers, le Fonds devrait atteindre au moins 264 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Donna Kinley
Gestionnaire, Communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (708) 495-6892

Jerry Bellikka
Directeur des communications
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 415-1841

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Le projet suivant reçoit un financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville de Spruce Grove

Aménagement du West District Park

Investissement conjoint fédéral-provincial : 5 733 332 dollars (le projet est assujéti à une évaluation environnementale)

Le projet constitue la première phase de l'aménagement d'une installation extérieure de soccer et de football de 22 acres et d'un emplacement de 60 acres destiné à l'organisation d'activités spéciales et culturelles.

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a pour but de répondre aux besoins en matière d'infrastructures des régions rurales et urbaines de l'Alberta, tout en s'assurant que tous les citoyens albertains - que leurs collectivités soient grandes, petites ou éloignées - profitent des retombées des investissements réalisés dans les infrastructures.
- Dans le cadre du FIMRCA, les gouvernements du Canada et de l'Alberta investissent dans des projets d'infrastructures locaux qui contribuent grandement au maintien d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- L'entente fédérale-provinciale du FIMRCA prévoit un investissement de 88 millions de dollars dans le renouvellement des infrastructures municipales de la part de chacun des deux gouvernements. Cet investissement répond aussi aux priorités communes des gouvernements fédéral et provincial. L'ensemble des municipalités investira un montant équivalent, ce qui donnera un financement total d'au moins 264 millions de dollars pour le programme.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'Infrastructure et des Transports de l'Alberta. Il est administré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 des fonds sont consacrés à des projets d'infrastructures écologiques qui contribuent au développement économique des collectivités et à la préservation de l'environnement. Il s'agit de projets d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées, de gestion des déchets solides, d'amélioration du rendement énergétique des bâtiments publics et de transports en commun. Le FIMRCA permet également de financer des projets culturels, récréatifs et touristiques, ainsi que l'amélioration de l'accès au service Internet à large bande.
- Au moins 80 p. 100 du financement du FIMRCA est consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Le 20 p. 100 restant est mis à la disposition de municipalités urbaines comptant plus de 250 000 habitants.

- Un montant de 1 760 000 dollars a aussi été mis de côté à l'intention des municipalités présentant des projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Participation et collaboration des administrations locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.
- Le deuxième volet de présentation des demandes aura lieu au printemps 2007.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Comment présenter une demande?

- Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta, par téléphone, au 1-800-396-0214 (sans frais), par courriel, à camrif@gov.ab.ca, ou en visitant le site Web du FIMRCA, à l'adresse www.camrif.ca.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : www.infrastructure.gc.ca et www.infratrans.gov.ab.ca.